



CTB



**RAPPORT DES
RESULTATS 2012
PROJET FORMATION INITIALE DES
ENSEIGNANT(E)S - FIE**

ACRONYMES.....	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES).....	4
1.1 FICHE PROJET.....	5
1.2 PERFORMANCES DU PROJET.....	6
1.3 EXECUTION BUDGETAIRE.....	6
1.4 RESUME.....	6
2 ANALYSE DE L'INTERVENTION.....	8
2.1 CONTEXTE.....	8
2.1.1 <i>Contexte général</i>	8
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	9
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	10
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	11
2.2 OUTCOME.....	12
2.2.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	13
2.2.2 <i>Gestion des risques</i>	15
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	18
2.2.4 <i>Critères de qualité</i>	18
2.3 OUTPUT 1.....	22
2.3.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	22
2.3.2 <i>Exécution budgétaire</i>	27
2.3.3 <i>Critères de qualité</i>	27
2.4 OUTPUT 2.....	29
2.4.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	29
2.4.2 <i>Exécution budgétaire</i>	31
2.4.3 <i>Critères de qualité</i>	31
2.5 OUTPUT 3.....	32
2.5.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	32
2.5.2 <i>Exécution budgétaire</i>	34
2.5.3 <i>Critères de qualité</i>	34
3 THEMES TRANSVERSAUX.....	37
3.1 GENRE.....	37
3.2 ENVIRONNEMENT.....	37
3.3 AUTRE.....	38
4 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	40
4.1 PLAN D'ACTION.....	40
4.2 ENSEIGNEMENTS TIRES.....	42
5 ANNEXES.....	43
5.1 CADRE LOGIQUE D'ORIGINE.....	43
5.2 CADRE LOGIQUE MIS A JOUR.....	43
5.3 APERÇU DES MORE RESULTS.....	43
5.4 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) ».....	43

5.5	RESSOURCES	43
5.6	DECISIONS PRISES PAR LA SMCL ET SUIVI.....	44

Acronymes

BEPEB	Bureau d'Etudes des Programmes de l'Enseignement de Base
BEPES	Bureau d'Etudes des Programmes de l'Enseignement Secondaire
BER	Bureau de l'Education Rural
CTB	Coopération Technique Belge
DELCO	Délégué à la cogestion
DGBP	Direction Générale des Bureaux Pédagogiques
DPC	Développement Professionnel Continu
EN	Ecole Normale
ENS	Ecole Normale Supérieure
FP	Filière Pédagogique
FPSE	Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
GT	Groupe Technique
IPA	Institut de Pédagogie Appliquée
IRES	Inspection Régional de l'Enseignement Secondaire
LP	Lycée Pédagogique
MEB(SEMFPA)	Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation
M&E	Monitoring and Evaluation
N4	Ecole Normale
PSDEF	Plan Sectoriel de l'Education et de la Formation
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
TDR	Termes De Référence
UGP	Unité de Gestion du Projet

1 Aperçu de l'intervention (max. 2 pages)

1.1 Fiche projet

Nom du projet	Formation Initiale des Enseignant(e)s de l'enseignement fondamental (FIE)
Code du projet	BDI 09 057 11
Emplacement	Burundi
Budget	7 000 000 EUR
Institution partenaire	Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation
Date de la Convention de Mise en Œuvre	11 août 2011
Durée (mois)	60 mois
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves-maîtres des écoles normales et de la formation pédagogique accélérée - Les formateurs des enseignants - Les formateurs des formateurs /encadreurs - Fonctionnaires du MEBSEMFPFA au niveau central - Fonctionnaires des Bureaux Pédagogiques - Inspecteurs, directeurs des écoles normales, préfets d'études, gestionnaires
Impact ¹	Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement au Burundi
Outcome	Les compétences professionnelles des enseignant(e)s futurs de l'enseignement fondamental sont améliorées à travers le renforcement du système de formation initiale à partir de 2015.
Outputs	- Le ministère de l'éducation a instauré un cadre institutionnel et financier de la formation initiale (et continue) des enseignants (des premières 8 années) de l'enseignement fondamental.
	- 4 centres de formation initiale et continue (filière humanités pédagogiques et formation pédagogique accélérée) sont réhabilités en tenant compte des principes de bonne gestion environnemental et leur capacité d'accueil correspondent aux projections du PSDEF.
	- Les manuels, les guides du maître, et les matériels didactiques pour le programme de formation initiale des enseignants « D7 » sont disponibles et accessibles (aux enseignants et élèves-maîtres) dans toutes les filières « humanités pédagogiques », la « formation pédagogique accélérée » et les écoles d'application.
	- Les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre de la formation initiale des enseignants « D7 » et de la formation pédagogique accélérée sont renforcées et compétentes.

¹ L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

1.2 Performances du projet

Tableau logique d'intervention : Remplir sur la base des données introduites dans 2.2.4, 2.3.3, 2.4.3... (uniquement attribuer une note A, B, C ou D²).

	Effizienz	Efficacité	Durabilité
Outcome	C	B	B
Output 1	C	C	x
Output 2	B	C	X
Output 3	x	x	x
Output 4	x	x	x

1.3 Exécution budgétaire

Budget total	Dépenses 2012 (début – 2012)	Solde	Taux de décaissement total
7 000 000 EUR	397 596.94 EUR (598 761.57 EUR)	6 431 300 EUR	9 %

1.4 Résumé

- L'introduction de l'enseignement fondamental et la révision du PSDEF nécessitent de réorienter les stratégies d'approche du projet à la lumière du nouveau cadrage (qui reste dans le prolongement de la perspective initialement poursuivi).

Les dossiers préalables à une réforme pertinente de la formation initiale ne sont pas encore finalisés (entre autres la loi sur l'enseignement fondamental et secondaire, le curriculum de l'enseignement fondamental, le profil de sortie, ...)

- Pour certaines décisions/options importantes, le projet a besoin d'un groupe restreint et expérimenté pour donner des avis utiles/des alternatives opérationnelles dans la conduite du projet.

La SMCL a approuvé de constituer un comité consultatif pour échanger, discuter et expliciter les orientations clés pour une gestion pertinente du projet [Décision SMCL 1 - 9 mai 2012].

² A = Très bonnes performances, B = Bonnes performances, C = Faibles performances, D = Problématique

<p>Une vingtaine de réunions ont été tenues entre août et décembre 2012 afin de modifier le cadre logique, proposer un dispositif de formation initiale pour les enseignants des premières 8 années de l'enseignement fondamental, d'identifier les différents chantiers et les compétences/appuis exigés, et de préciser les modalités d'exécution.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Il risque d'y avoir des changements de perspectives. Les dossiers techniques et le calendrier politique ne sont pas encore harmonisés. La date limite (rentrée 2012-13) et les enjeux des élections en 2015 fixent de repères dont la ligne de conduite pratique et concrète n'est pas encore précise.
<ul style="list-style-type: none"> • Il est important de signaler les défis et les risques opérationnels relatifs à la politique d'indemnités actuelle et les différentes politiques appliquées par les partenaires dans le secteur éducation. La politique actuelle risque de retarder l'exécution et de saper la qualité de l'intervention à cause du manque d'un système d'incitation pour les fonctionnaires d'Etat et l'expertise nationale au sein du ministère. Des mécanismes d'incitation et de performance sont déjà en place dans d'autres secteurs
<ul style="list-style-type: none"> • C'est important de garder une approche positive des choses. De point de vue technique, les nouvelles perspectives ouvrent une fenêtre sur une formation initiale des enseignants de qualité. <p>Au niveau du Gouvernement il sera très important de bien définir le cadre légal et financier et d'élaborer une politique enseignante soutenable. Ce qui manque aujourd'hui est une vision globale à long terme (pour la formation initiale et continue pour l'enseignement fondamental et post-fondamental) et un plan-programme pour l'ensemble du sous-secteur.</p> <p>En plus l'élaboration des référentiels de compétences ou des standards sera indispensable. Les référentiels constituent un préalable pour la conception des programmes de formation initiale professionnalisantes.</p>

<p>Fonctionnaire exécution nationale³ Pascal MUKENE</p>	<p>Fonctionnaire exécution CTB⁴ Gert JANSSENS</p>

³ Nom et signature

⁴ Nom et signature

2 Analyse de l'intervention⁵

2.1 Contexte

2.1.1 Contexte général

Le Gouvernement burundais a élaboré en 2012 un Plan Sectoriel de Développement de l'Education et de la Formation (PSDEF) étalé sur la période 2012-2020 dont l'objectif est d'atteindre l'achèvement scolaire universel, en scolarisant une majorité de jeunes jusqu'à ce qu'ils atteignent un niveau d'éducation de base suffisant pour que leur insertion dans la société puisse profiter à tous, et favoriser un développement équilibré, soutenable et harmonieux de l'ensemble du système éducatif.

Au cours du processus de préparation du PSDEF, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont constaté un consensus des acteurs autour des grands objectifs du PSDEF et la volonté politique de consolider les acquis en termes d'accès et de rétention, d'assurer le passage du plus grand nombre d'enfants vers le post primaire et d'améliorer les apprentissages à l'horizon à travers la décongestion des écoles et l'accroissement de la fluidité des parcours scolaires ; la fusion du primaire et du premier cycle du secondaire en un bloc de 9 ans appelé enseignement fondamental ; l'amélioration de la gestion du système ; l'amélioration de l'équité.

La révision des programmes d'enseignement à tous les niveaux, induite par la mise en œuvre de l'enseignement fondamental, fera l'objet d'une attention particulière. L'ensemble des sous-secteurs ainsi que le dispositif de formation initiale seront affectés par cette réforme. Elle devra viser un développement harmonieux des savoirs et des compétences. Des analyses préalables du profil des sortants et des expérimentations devraient servir de repère. La question de l'enseignement des langues devra tenir compte des études qui ont été réalisées ou qui sont envisagées à cet effet. Le corps enseignant et le personnel d'encadrement pédagogique auront un rôle majeur à jouer dans l'amélioration de la qualité et leurs compétences devront être renforcées en conséquence.

Au terme du PSDEF, le paysage scolaire du Burundi sera transformé. La réforme à mettre en œuvre générera des résistances. Tous les acteurs du système seront concernés. Il sera important d'être attentif à ces résistances et de gérer adéquatement le changement.

Le Président de la République a annoncé le 2 septembre 2010 le passage à l'école fondamentale. Il s'en est suivi de la nomination, par ordonnance ministérielle (n° CAB 654, du 11 mai 2012), d'une commission nationale « chargée du pilotage, de la révision des curricula de l'école fondamentale et post-fondamentale » qui a pour mission de concrétiser l'annonce dès la rentrée scolaire 2012-2013 : aux trois degrés actuels de l'enseignement primaire sera ajouté un 4ème palier incluant les 7ème, 8ème et 9ème années du secondaire.

Le coût total de cette politique éducative ambitieuse est estimé pour les années 2013 à 2015 à 668,6 millions USD. Sur cette période, l'Etat investira 429,1 millions USD (64,2% du coût total). Il couvrira ainsi l'intégralité des dépenses salariales et une partie des

⁵ Dans le présent document : L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

dépenses courantes. A cela viendront s'ajouter 113,3 millions USD (16,9% du coût total) de ressources extérieures déjà identifiées (hors don PME). Sur cette période, le gap brut est estimé à 239,5 millions USD (35,8% des dépenses totales du secteur). Le gap net est de 126,2 millions USD. Ce déficit de financement représente 18,9% des dépenses totales.

En 2012 le Burundi adresse une requête de financement d'un montant de 52,9 millions de dollars américains au Partenariat Mondial pour l'Education (PME/GPE). La demande de Financement a été approuvée par le Conseil d'administration du Partenariat mondial le 20 novembre 2012, ceci sous réserve de la disponibilité des fonds.

Le don du PME couvrirait 7% du coût total de la stratégie et 22% du besoin de financement brut identifié. Le gap résiduel (11% du coût total de la stratégie) ne met en péril ni l'équilibre du système ni la mise en œuvre des grandes stratégies, il pourrait être couvert entre autres, par des financements extérieurs additionnels (Seuls les apports des PTF déjà annoncés ont été pris en compte, ils seront au minimum conformes aux prévisions comptabilisées, mais pourraient s'avérer supérieurs).

Le Royaume de Belgique assumera le rôle d'Entité de supervision.

2.1.2 Contexte institutionnel

Score: **Approprié**

L'ancrage du projet se fait au sein de la Direction Générale des Bureaux Pédagogiques (DGPB), avec la possibilité de déléguer certaines activités vers le Bureau d'Etudes des Programmes de l'Enseignement de Base (BEPEB), le Bureau d'Etudes des Programmes de l'Enseignement Secondaire (BEPES), la Direction Administrative et Financière ainsi que le Bureau de la Planification et la Cellule de Gestion de Marchés Publics.

Début 2012 Mme Chantal BAYINJURA a été nommé directeur de la Direction Générale des Bureaux Pédagogiques. Elle assure le relais de Mme Victoire NAHIMANA.

Il y aura besoin d'un cadre de concertation pour axer la formation initiale sur les programmes cibles à réaliser (voie pertinente vers la professionnalisation et la spécialisation). Le BEPEB en charge des programmes du primaire devra communiquer avec le primaire **et** avec les Ecoles Normales qui forment les futurs enseignants du fondamental, et qui relèvent du BEPES. Le BEPES en charge des programmes du secondaire devra communiquer avec les établissements d'enseignement secondaire **et** avec les établissements de formation des futurs enseignants du secondaire (IPA, ENS, Facultés) qui relèvent de l'enseignement supérieur.

De manière générale, si on veut se placer dans la perspective d'une vision globale, il sera important d'impliquer les acteurs de l'enseignement supérieur.

L'enseignement fondamental couvre 9 années de scolarité, et le profil d'enseignants adopté de la 1ère année à la 8ème année est un profil D7. Il est donc impossible d'envisager la formation pour tout le palier de l'enseignement fondamental et au niveau de la 9ème année, le profil est celui de l'ENS 3, IPA 3, FPSE ou niveau licence de l'université. Donc le projet ne peut embrasser efficacement la formation pour tout le palier fondamental.

Ceci appelle une réflexion sur l'articulation entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur ou la prise en compte par l'enseignement supérieur des

événements liés à l'introduction de la réforme du fondamental.

Un approfondissement de la réflexion est nécessaire. Les différents chantiers identifiés s'orientent vers :

- Une réflexion sur les modalités d'adaptation de l'enseignement supérieur aux changements introduits par la réforme du fondamental.
- Une étude sur les possibilités et les modalités d'ouvrir au sein de l'enseignement supérieur des filières de formation destinées à satisfaire les besoins institutionnels et opérationnels de l'enseignement fondamental.
- (Eventuellement) la conception et validation du programme pour la formation initiale des enseignants du 9ème.

En incluant tout le palier de la formation initiale des enseignants de l'enseignement fondamental, il faudrait une nouvelle restructuration et le budget prévu ne pourra couvrir toutes les activités. Comme déjà indiqué au-dessus, ceci appelle une réflexion sur l'articulation entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur ou la prise en compte par l'enseignement supérieur des événements liés à l'introduction de la réforme du fondamental.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Score: **Approprié**

La structure Mixte de Concertation Locale a été nommée. La SMCL est composée des représentants :

- du Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération : M. l'Ambassadeur Zacharie **GAHUTU**, président
- du Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique : M. Venant **NDIMURUVUGO**
- du Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation MEBSEMFPFA : Mme Chantal **BAYINJURA**
- de la CTB : M. Olivier **HECK**, Représentant Résidant de la CTB

La SMCL a invitée, en qualité d'observateur ou d'expert sans droit de vote :

- M. Wilfried **FIEREMANS**, Premier Secrétaire de la Coopération au Développement, Ambassade de Belgique
- M. Hervé **CORBEL**, Chargé de Programme (délégué du Représentant Résidant)
- M. **Pascal MUKENE**, Directeur d'Intervention projet FIE
- M. **Gert JANSSENS**, Delco projet FIE

Les membres de droit de la SMCL - dans la deuxième réunion du 17 octobre 2012 – ont recommandé d'associer le Secrétaire Permanent du MEBSEMFPFA, M. Anatole **NIYONKURU**, comme membre de droit à la SMCL.

En application de la Convention Générale, la prestation de la coopération (à l'exception des lignes mentionnées en régie) sera exécutée selon les principes de la cogestion : le Burundi est maître d'ouvrage de l'intervention, tandis que la Belgique apporte un soutien technique et financier.

A cet effet, il est important de signaler les défis et les risques opérationnels relatifs à la politique d'indemnités actuelle de la CTB et les différentes politiques appliquées par les partenaires dans le secteur éducation. La politique actuelle risque de retarder l'exécution et de saper la qualité de l'intervention à cause du manque d'un système d'incitation pour les fonctionnaires d'Etat et l'expertise nationale au sein du ministère. Des mécanismes d'incitation et de performance sont déjà en place dans d'autres secteurs.

Un premier niveau de réponse a été fourni grâce à la possibilité offerte de s'aligner sur les consignes du Secrétariat Général du Gouvernement mentionnant les primes des membres des comités techniques.

2.1.4 Contexte HARMO

Les faiblesses de la formation initiale et continue font appel à une vision à long terme et durable. Le point de départ crucial serait un/des profil(s) de compétences et un cadre global pour la formation initiale et continue, puis la conception des modules de formation pour la formation initiale et continue et des mécanismes/structures de formation flexibles et adaptés aux conditions locales. Réunir la formation initiale et continue assurerait la cohérence, l'uniformité et la qualité de la formation. Des modèles de formation en milieu scolaire soutenu par les matériaux d'apprentissage de qualité et des regroupements scolaires ont le potentiel de réunir la théorie et la pratique, et d'améliorer la qualité de l'enseignement et d'apprentissage dans l'école fondamentale.

Il faudrait mobiliser le MEBSEMFPFA et les PTF sur la conception d'un cadre général.

Plusieurs bailleurs sont présents dans le secteur de l'éducation et plus spécifiquement dans le domaine de la formation des enseignants. Des synergies seront recherchées auprès des PTF suivants :

- L'UNESCO a lancé son Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA) au Burundi en Juin 2010 (TTISSA toolkit launching). Une étude diagnostique et un plan d'action sont faits dans le cadre du projet CAPEFA. Une coordination des différentes initiatives par le MEBSEMFPFA s'impose.
- L'UNICEF a apporté un appui pour l'élaboration d'un référentiel des compétences des enseignant(e)s en formation initiale et continue (document finalisé en mai 2010).
- Le projet pilote IFADEM s'appuie sur un dispositif hybride de formation continue qui associe différentes modalités : la formation à distance et en présentiel, des ressources écrites et audio, un tutorat de proximité et une initiation informatique et Internet. Une extension dans 5 provinces supplémentaires est prévue, en incluant l'appui à un lycée pédagogique par province sélectionnée.
- Le projet ELAN (Ecole et Langues Nationales) : Cette nouvelle initiative vise à accompagner les pays d'Afrique sub-saharienne francophones à développer une éducation au primaire de qualité et à faciliter l'implantation d'un enseignement bilingue alliant langues nationales et français pour tous les enfants et en particulier ceux des zones rurales pour remédier à l'échec scolaire dû à la difficulté d'acquisition de la langue française. Des propositions pour la formation continue des enseignants ont été formulées dans une étude ad hoc.
- Le projet 'Appui à l'Enseignement Professionnel (AEP)' offre une convergence intéressante avec le projet de formation initiale, notamment au niveau de méthodes de travail utilisés et l'approche professionnalisante appliquée.

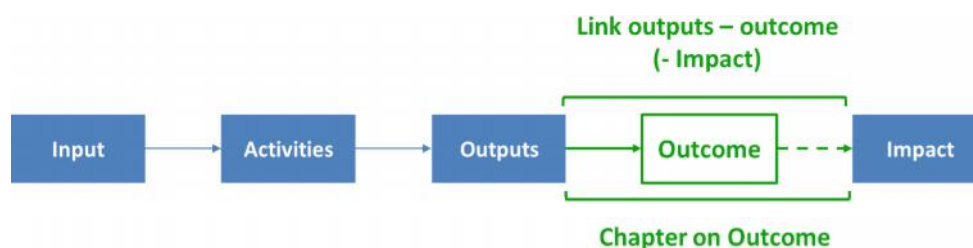
- Le Fonds Commun de l'Education (FCE) finance et renforce tout le secteur d'éducation. Le FCE pourrait financer les éléments de la réforme à généraliser et repris dans le PSDEF.

Afin d'optimiser les initiatives d'harmonisation avec d'autres acteurs de développement, l'alignement sur les stratégies du partenaire, l'appropriation par le partenaire, la définition d'une politique/un cadre harmonisé en matière de frais de mission, frais de transport, indemnités techniques, valorisation de l'expertise interne des ministères partenaires s'impose.

Au sujet de l'harmonisation entre PTF concernant les frais et les primes, un groupe de travail PTF UE/bilatéraux a été mis en place en 2012. Le but de ce groupe de travail est de parvenir à définir une politique et une pratique harmonisée en la matière. Une première rencontre de ce groupe a eu lieu en décembre 2012.

2.2 Outcome

Donner un aperçu de l'atteinte potentielle de l'outcome et de la dynamique autour de cet outcome (voir figure infra).



2.2.1 Analyse des progrès réalisés

Se limiter à remplir le tableau⁶

Outcome⁷ : Les compétences professionnelles des enseignants formés selon les nouveaux programmes dans les filières pédagogiques (y compris la formation pédagogique accélérée) sont améliorées à travers le renforcement du système de formation initiale à partir de 2016-2017						
Indicateurs ⁸	Valeur de la <i>Baseline</i> ⁹	Progrès année N-1 ¹⁰	Progrès année N ¹¹	Cible année N ¹²	Cible finale ¹³	Commentaires ¹⁴
Nombre de diplômés ayant les compétences professionnelles requises vis-à-vis du profil des compétences souhaité	---	---	---	---	---	- Profil pas encore déterminé - Dispositif de formation pas encore validé - Baseline pas encore constitué

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'outcome :	
<i>Lien entre les outputs et l'outcome : (Comment) les outputs contribuent-ils (toujours) à l'atteinte de l'outcome ?</i>	<p>D'après le PSDEF l'enseignement fondamental couvre 6 domaines et 9 années de scolarité. Le profil d'enseignants adopté pour la 1^{ère} année à la 8^{ème} année est un profil D7. Il est donc impossible d'envisager la formation pour tout le palier d'enseignement fondamental et au niveau de la 9^{ème} année, le profil est celui de l'ENS, IPA3, FPSE ou licence de l'UB. Le projet ne peut embrasser efficacement la formation pour tout le palier fondamental.</p> <p>En incluant tout le palier fondamental, il faudrait une nouvelle restructuration et le budget prévu ne pourra pas couvrir toutes les activités. Une restructuration risque d'être bicéphale et donc difficile à gérer.</p> <p>La SMCL (réunion du 17 octobre 2012) a décidé de limiter le champ d'intervention principal du projet FIE à la formation initiale des enseignants de la 1^{ère} année à la 8^{ème} année de l'enseignement fondamental, et a opté pour garder le nom actuel du projet.</p>
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'outcome (sur la base d'indicateurs) :</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de proposition de décision : le profil de formation initiale des enseignants de l'enseignement fondamental (création d'une filière des humanités pédagogiques HP3/HP4 et HG+1) • Projet d'atelier de concertation élargis • Note conceptuelle sur le dispositif de conception de référentiels et de modules de formation (y compris un projet de TDR pour une commission nationale et un appui externe) • CR des réunions du Comité Consultatif

⁶ De toute évidence, des lignes devront être ajoutées/supprimées en fonction du nombre d'indicateurs et du nombre d'activités principales.

En fonction de l'âge du projet, des colonnes doivent être ajoutées pour les années précédentes (si cela est applicable), afin de pouvoir évaluer les progrès accomplis par rapport à la valeur de l'année précédente. Un rapport cumulatif permet de déterminer avec précision les progrès réalisés au cours de la période de rapportage.

Ne pas écrire de texte sous le tableau. Les commentaires doivent se limiter à ceux dans le tableau.

⁷ Reprendre la formulation de l'outcome, telle qu'elle figure dans le cadre logique (DTF) ou dans la dernière version du cadre logique validée par la SMCL.

⁸ Reprendre les indicateurs tels qu'ils figurent dans le cadre logique.

⁹ La valeur de l'indicateur au temps 0. Se réfère à la valeur des indicateurs au début de l'intervention.

¹⁰ La valeur de l'indicateur à la fin de l'année N-1.

¹¹ La valeur de l'indicateur à la fin de l'année N. Si la valeur n'a pas changé depuis la *Baseline* ou depuis l'année précédente, il y a lieu de répéter cette valeur.

¹² La valeur cible à la fin de l'année N.

¹³ La valeur cible à la fin de l'intervention.

¹⁴ Commentaires sur les progrès réalisés, à savoir une appréciation de la valeur de l'indicateur atteinte à la fin de l'année N par rapport aux valeurs « *Baseline* » (temps 0) et/ou à la valeur de l'année précédente, et par rapport à la valeur intermédiaire attendue pour l'année N. Il convient de limiter au maximum les commentaires.

<p><i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i></p>	<p>L'avancement des dossiers préalables : le profil de sortie de l'EF, le curriculum de l'EF, et la loi sur l'enseignement fondamental et post-fondamental.</p> <p>Il risque d'y avoir des changements de perspectives.</p> <p>La manque d'une politique/un cadre harmonisé en matière de frais de mission, frais de transport, indemnités techniques, valorisation de l'expertise interne des ministères partenaires</p> <p>La manque de mécanisme/structure de coordination (technique et politique) des différentes initiatives/interventions des PTF (FIE, UNESCO, ...)</p>
<p><i>Résultats inattendus :</i></p>	<p>---</p>

2.2.2 Gestion des risques

Indiquer l'évolution des risques¹⁵ et la façon dont ils ont été gérés. Les risques identifiés comprennent les risques émanant du DTF et/ou de l'étude Baseline ainsi que les risques significatifs identifiés durant la mise en œuvre de l'intervention. Certains risques peuvent aussi être identifiés lors du suivi des résultats.

- Décrire le risque.
- Noter la probabilité que le risque survienne : Élevée, Moyenne, Faible
- Noter l'impact du risque s'il devait survenir : Élevé, Moyen, Faible

Si une note C ou D est attribuée à un risque, détailler les mesures qui ont été/seront prises et indiquer la personne/l'acteur responsable. Pour plus de détails sur la notation : voir le Guide

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
Stabilité sociale et politique (hypothèse)	Rédaction DTF		Moyen	Elevé	C					
Stabilité de leadership (hypothèse)	Rédaction DTF		Moyen	Elevé	C					
Capacité du Ministère à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires et à les conserver (hypothèse)	Rédaction DTF		Moyen (RH) Faible (FIN)	Elevé	C					

¹⁵ Se limiter aux risques de développement et aux risques liés à la réputation

Procédures d'instauration au niveau de l'état rapides et efficaces (hypothèse)	Rédaction DTF		Faible	Moyen	B				
Les orientations du PSDEF sont respectées (hypothèse)	Reformulation cadre logique		Moyen	Elevé	C				
L'orientation « D7 » répond aux attentes et aux exigences de l'enseignement fondamental (hypothèse)	Reformulation cadre logique		Moyen	Elevé	C				
Les textes réglementaires sur la formation initiale des enseignants sont disponibles (hypothèse)	Reformulation cadre logique		Moyen	Elevé	C				
Le taux d'évaporation des diplômes « D7 » est élevé	Reformulation cadre logique		Elevé	Elevé	D	Introduction d'une filière HP3 afin de professionnaliser le métier	Comite Consultatif MEBSEMFPFA	Q1 2013	Proposition d'atelier de réflexion finalisé Action en instance de l'adoption de la loi sur l'enseignement (fin fév. 2013)
						Introduction d'une année de spécialisation HP4 afin de professionnaliser le métier	Comite Consultatif MEBSEMFPFA	Q1 2013	Proposition d'atelier de réflexion finalisé Action en instance de l'adoption de la loi sur l'enseignement (fin fév. 2013)
						Opportunités de perfectionnement pendant la carrière	Comite Consultatif MEBSEMFPFA	Q1 2013	Proposition d'atelier de réflexion finalisé Action en instance de l'adoption de la loi sur l'enseignement (fin fév. 2013)
						Introduction d'une année d'insertion	Comite Consultatif	Q1 2013	Proposition d'atelier de réflexion finalisé

							MEBSEMFPFA		Action en instance de l'adoption de la loi sur l'enseignement (fin fév. 2013)	
La capacité d'absorber les nouveaux diplômés à partir de 2016-2017 est limitée	Reformulation cadre logique		Elevé	Elevé	D	Révision de la politique d'accès à la formation	MEBSEMFPFA	Q3 2015	Domaine de la loi Prérrogative Nationale	
						Révision de la politique de recrutement	MEBSEMFPFA	Q3 2015	Domaine de la loi Prérrogative Nationale	
Le métier d'enseignant est perçu comme un métier 'transitoire'.	Reformulation cadre logique		Elevé	Elevé	D	« professionnaliser » le métier	Comité Consultatif	Q3 2015	Propositions d'ateliers de réflexion (voir au-dessus)	
						Proposition de revisiter l'ensemble des politiques enseignantes	MEBSEMFPFA	Q3 2015	Domaine de la loi Prérrogative Nationale	

2.2.3 Impact potentiel

La probabilité que l'objectif spécifique contribue aux objectifs sectoriels et l'impact de l'intervention sont toujours garantis. La recherche internationale montre que l'éducation dans une large mesure dépend de la qualité des enseignants, car ils sont la principale source de connaissances et de compétences. La gestion de la qualité de l'interaction enseignant-élève est l'un des facteurs les plus importants dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement/d'apprentissage, en particulier dans les contextes où les ressources d'apprentissage et de formation des enseignants sont limitées. Aider les enseignants à transformer les exposés/discours magistraux en dialogue constructif/productif centré sur l'apprenant est fondamental pour améliorer la qualité de l'éducation fondamentale.

2.2.4 Critères de qualité

Pour chacun des critères (Efficience, Efficacité, Durabilité et Pertinence), plusieurs sous-critères ont été formulés. En choisissant la formulation qui correspond le mieux à votre intervention, vous pouvez calculer la note totale applicable à ces critères spécifiques (voir infra pour les instructions de calcul).

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.	
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>	
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel du projet ?	
<input type="checkbox"/>	A Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
<input checked="" type="checkbox"/>	B S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
<input type="checkbox"/>	C Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.
<input type="checkbox"/>	D Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?	
<input type="checkbox"/>	A Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).
<input checked="" type="checkbox"/>	B Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.
<input type="checkbox"/>	C Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'un projet et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.
<input type="checkbox"/>	D La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que le projet puisse espérer aboutir.
2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe (appréciation de l'ensemble de l'intervention)	
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>	

2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?		
<input type="checkbox"/>	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
<input type="checkbox"/>	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
<input checked="" type="checkbox"/>	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
<input type="checkbox"/>	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement gérés ?		
<input type="checkbox"/>	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
<input type="checkbox"/>	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
<input checked="" type="checkbox"/>	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
<input type="checkbox"/>	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N		
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>		
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?		
<input type="checkbox"/>	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
<input checked="" type="checkbox"/>	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
<input type="checkbox"/>	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
<input type="checkbox"/>	D	Le projet n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés sur la base des résultats atteints dans l'optique de réaliser l'outcome (objectif spécifique) ?		
<input type="checkbox"/>	A	Le projet réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
<input checked="" type="checkbox"/>	B	Le projet réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
<input type="checkbox"/>	C	Le projet n'est pas totalement parvenu à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir au projet la réalisation de son outcome.
<input type="checkbox"/>	D	Le projet n'est pas parvenu à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

3. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A ; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

3.1 Durabilité financière/économique ?

- | | | |
|-------------------------------------|----------|--|
| <input type="checkbox"/> | A | La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci. |
| <input type="checkbox"/> | B | La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | C | Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique. |
| <input type="checkbox"/> | D | La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs. |

4.2 Quel est le degré d'appropriation du projet par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

- | | | |
|-------------------------------------|----------|---|
| <input type="checkbox"/> | A | La SMCL et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliquées à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | B | La mise en œuvre se base en grande partie sur la SMCL et d'autres structures locales pertinentes, impliquées elles aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible. |
| <input type="checkbox"/> | C | Le projet recourt principalement à des arrangements ponctuels et à la SMCL et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises. |
| <input type="checkbox"/> | D | Le projet dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité. |

4.3 Quel est le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre le projet et le niveau politique ?

- | | | |
|-------------------------------------|----------|--|
| <input type="checkbox"/> | A | Le projet bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | B | Le projet a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gêné par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement. |
| <input type="checkbox"/> | C | La durabilité du projet est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises. |
| <input type="checkbox"/> | D | Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec le projet. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité du projet. |

4.4 Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la capacité institutionnelle et de gestion ?

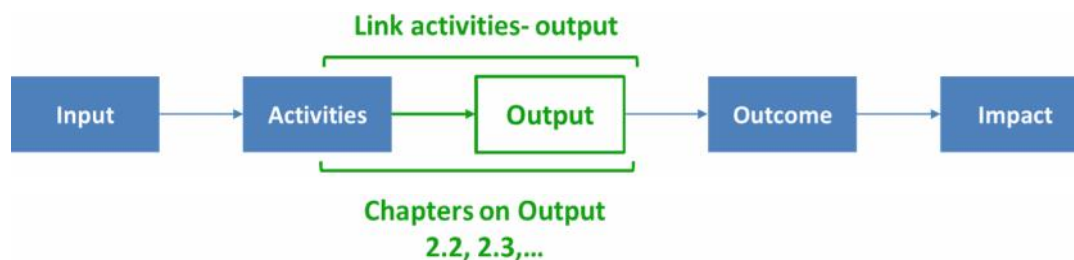
- | | | |
|-------------------------------------|----------|---|
| <input type="checkbox"/> | A | Le projet est intégré aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite). |
| <input checked="" type="checkbox"/> | B | La gestion du projet est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité. |
| <input type="checkbox"/> | C | Le projet repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises. |
| <input type="checkbox"/> | D | Le projet repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent. |

Attribuer une note finale à chaque critère. Si une note C ou D a été attribuée à un critère de monitoring, des mesures doivent être proposées dans le Plan d'action (4.1).

Critères	Note
Pertinence	B
Efficacité	B
Durabilité	B
Efficienc	C

2.3 Output 1¹⁶

Évaluer la probabilité de l'atteinte de l'output en question et la dynamique entourant l'évolution de cet output.



2.3.1 Analyse des progrès réalisés

Output 1 : Le MEBSEMFPFA a instauré un cadre institutionnel et financier de la formation initiale (et continue) des enseignants (des premières 8 années) de l'enseignement fondamental						
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Progrès année N-1	Progrès année N	Cible année N	Cible finale	Commentaires
- Une vision à long terme et de plan-programme pour l'ensemble du sous-secteur introduits	Une vision à long terme et de plan-programme pour l'ensemble du sous-secteur n'a pas encore été formulée au niveau national.	Un document « Questions d'orientation pour une politique relatives aux enseignants » a été élaboré par le projet afin d'initier la problématique.		Distinguer les activités d'ordre général qui ne sont pas nécessairement réalisées par le projet Identifier les attentes du MEBSEMFPFA que le projet peut appuyer, notamment en ce qui concerne la définition d'une politique enseignante et l'instauration d'un cadre légal et financier pour la formation des enseignants	A déterminer	Les politiques sont du domaine de la loi et donc une prérogative nationale. La question prédominante est comment opérationnaliser une telle démarche au sein des deux ministères ayant l'éducation dans ses attributions

¹⁶ Le template prévoit jusqu'à 3 outputs (chapters 2.2, 2.3 et 2.4). Si l'intervention compte plus d'outputs, simplement copier et coller les chapitres supplémentaires relatifs aux outputs. Si l'intervention compte moins de 3 outputs, simplement supprimer les chapitres désuets)

<p>- Référentiels de métier, de compétences et de formation appliqués</p>	<p>Les référentiels pour les enseignants de l'enseignement fondamental et post fondamental ne sont pas encore rédigés</p>	<p>Un projet de cahier de charges pour une commission de référentiels a été rédigé par le projet.</p>		<p>Un projet de référentiel de métier, de compétences, de formation et d'évaluation pour les enseignants de l'enseignement fondamental sera finalisé par la commission et sera présenté pour validation technique pendant un atelier de validation interne</p>	<p>Un référentiel de métier, de compétences, de formation et d'évaluation pour les enseignants de l'enseignement fondamental sont validés et appliqués</p>	
<p>- Textes réglementaires appliqués</p>	<p>Le PSDEF identifie la rédaction des textes réglementaires définissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les modalités de l'examen de fin de 9ème année - Les disciplines concernées par l'examen et leur poids respectif - La place du contrôle continue dans l'évaluation terminale - Les profils recherchés pour la validation des acquis du cycle fondamental - Les profils recherchés pour l'admission dans l'enseignement secondaire - Les modalités de l'accès à la formation professionnelle 	<p>Un échange entre le projet et le comité consultatif sur l'opportunité et la nature d'un appui externe, et les modalités d'appui est réalisé.</p> <p>La décision reste en suspense.</p>	<p>---</p>	<p>Distinguer les activités d'ordre général qui ne sont pas nécessairement réalisées par le projet</p> <p>Identifier les attentes du MEBSEMFPFA que le projet peut appuyer, notamment en ce qui concerne (le renforcement des capacités en) la mise en place des textes au niveau institutionnel</p>	<p>Les textes réglementaires définissant la mise à pied de l'enseignement fondamental sont disponible, validés et appliqués à partir de la rentrée scolaire 2013-2014</p>	<p>L'élaboration des textes réglementaires devrait se faire en harmonie avec la loi en attente d'adoption et d'autres textes.</p> <p>Les textes réglementaires sont du domaine de la loi et donc une prérogative nationale.</p>

<p>- Visibilité des lignes budgétaires, des postes et des crédits pour la formation initiale et continue dans le Budget Général d'Etat et la Planification Financière Annuelle du MEBSEMFPFA</p>	<p>La maîtrise de coûts de financement de la formation initiale et continue est partielle et fragmentée.</p>	<p>Analyse des outils existants par EST</p> <p>Pré-identification des besoins budgétaires directs et indirects dans 13 centres de formation</p>	<p>---</p>	<p>Distinguer les activités d'ordre général qui ne sont pas nécessairement réalisées par le projet</p> <p>Identifier les attentes du MEBSEMFPFA que le projet peut appuyer, notamment en ce qui concerne (le renforcement des capacités en) la maîtrise des coûts de la formation des enseignants</p>	<p>Coûts directs et indirects liés à la formation identifiés</p> <p>Propositions d'améliorations aux lignes budgétaires et aux postes déposée</p>	<p>Si l'activité était retenue, un appui technique du RAFi sera souhaité.</p>

État d'avancement des <u>principales activités</u> ¹⁷	État d'avancement :				Commentaires (uniquement si C ou D comme valeur)
	A	B	C	D	
1° Saisir les réformes du système éducatif qui sont en cours et en projet pour assurer leur cohérence avec la réforme de la formation initiale des enseignants		x			
2° Appui à la définition d'un cadre financier de la formation initiale qui permet d'identifier la composition des coûts et des allocations budgétaires liées à la formation initiale des enseignants			x		A partir de Q2 2013
3° Appui à l'élaboration des textes techniques pour le cadre légal à développer par le MEBSEMFPA, qui définissent la sélection des candidats à la formation initiale, le statut des enseignants et leur encadrement, ainsi que la valorisation du métier			x		Activités et programmation à clarifier en Q1 2013 La responsabilité relève du MEBSEMFPA. Un appui (externe) du projet risque d'être décliné.
4° Sensibiliser la société civile et certains publics cibles sur les transformations du système éducatif					Activités et programmation à clarifier Association de la société civile dans la restitution sur le curriculum du Fondamental et dans les étapes de rédaction du PSDEF.

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output : Analyser la dynamique entre les activités et l'atteinte probable de l'output (voir Guide de rapport des résultats).

<i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :</i>	<p>La réforme de la formation initiale devra définir le cadre nécessaire pour permettre aux futurs enseignants de se construire une identité professionnelle forte et socialement reconnue. Une partie des défis procède du sentiment diffus dans la population de peu d'attractivité ou de dévalorisation sociale de la profession. Le cadre précisera l'essentiel des compétences que les enseignants doivent maîtriser pour concrétiser les réformes du système éducatif et favoriser les apprentissages de tous les élèves.</p> <p>La qualité de l'enseignement n'est pas uniquement déterminée par la « qualité » des enseignants, bien qu'elle constitue évidemment un facteur critique, mais aussi par l'environnement dans lequel ils travaillent. Les enseignants compétents ne réalisent pas nécessairement toutes leurs possibilités dans un environnement qui ne leur offre ni le soutien dont ils ont besoin, ni des défis stimulants et les récompenses appropriées. Les politiques destinées à attirer et retenir des enseignants compétents doivent permettre de recruter des individus de valeur dans la profession, mais aussi d'assurer le soutien et les incitants indispensables au perfectionnement professionnel et à l'obtention constante de bons résultats.</p>
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i>	<p>Une note conceptuelle avec questions d'orientation pour analyser/élaborer une politique relatives aux enseignants est disponible.</p> <p>A propos de la définition d'un cadre financier, une rubrique a été inclus dans le formulaire d'enquête afin d'explorer la problématique dans 13 centres de formation. Les directions des 13 établissements ont identifiés dans le cadre de cette enquête les besoins budgétaires directs et indirects liés à la formation initiale. Les résultats d'enquête restent partiels. Les</p>

¹⁷ A : Les activités sont en avance
B : Les activités sont dans les délais
C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

	<p>directions ont plutôt présenté leurs souhaits au niveau local (connexion internet, frais de déplacement, logement, ...), étant donné que l'essentiel du budget des établissements est décidé et géré au niveau central.</p> <p>L'appui du RAFi est souhaité pour la rédaction des TDR et éventuellement pour encadrer les cadres du Ministère dans la définition du cadre financier.</p> <p>Le comité consultatif a identifié les textes réglementaires à élaborer. Les méthodes de travail et les modalités restent à préciser. Il n'est pas encore clair si et dans quelle mesure un appui externe pourrait contribuer à la rédaction/au renforcement des capacités. L'élaboration des textes réglementaires devrait se faire en harmonie avec la loi en attente d'adoption et d'autres textes. Les textes réglementaires sont du domaine de la loi et donc une prérogative nationale.</p>
<p><i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i></p>	<p>Le résultat 1 du projet FIE vise l'instauration d'un cadre institutionnel et financier de la formation initiale des enseignants par le MEBSEMFP. Le profil de sortie de l'enseignement fondamental et les programmes des études constituent un préalable à une formation pertinente des enseignants. Cependant les dossiers préalables à la conception des référentiels, des programmes et des manuels ne sont pas encore finalisés (la loi sur l'enseignement, le profil de sortie de l'EF, les curricula de l'EF).</p> <p>Afin de faciliter ce travail le projet FIE propose d'apporter une collaboration et une expertise externe à la Commission Nationale Chargée du pilotage de la révision des curricula de l'enseignement fondamental et post-fondamental pour les dossiers préalables à la mise en œuvre de l'enseignement fondamental et une formation initiale pertinente.</p> <p>Les TDR s'orientent vers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un diagnostic de la réalité actuelle du curriculum (et sa réforme) et l'état de la mise en œuvre dans l'enseignement fondamental. - une réflexion sur les stratégies préconisées, la détermination des compétences requises, le développement des termes de référence, la conception des programmes des études et les outils pédagogiques, et la conception des instruments d'évaluation pour assurer la réussite de la réforme engagée. - Une étude sur les actions à mener au niveau de la 9^{ème} qui est une année charnière dans le passage d'une part à l'insertion socio-économique et d'autre part pour l'accès à l'enseignement secondaire. <p>Cet appui poursuit de faciliter</p> <ul style="list-style-type: none"> - La définition du profil de sortie de l'école fondamentale (socles de compétences et compétences terminales). - La conception des programmes des études par domaine. - La conception des outils pédagogiques - conception des instruments d'évaluation pour assurer la réussite de la réforme engagée. - Une étude sur les actions à mener au niveau de la 9^{ème} qui est une année charnière dans le passage d'une part à l'insertion socio-économique et d'autre part pour l'accès à l'enseignement secondaire. <p>Une décision reste en suspens.</p> <p>Après la présentation du projet de loi sur l'enseignement fondamental au Conseil des ministres fin 2012 il risque d'y avoir des changements de perspectives en ce qui concerne le profil des enseignants de l'enseignement fondamental et leur formation. Le projet de loi révisé sera représenté au Conseil des ministres fin février 2013. Les nouvelles perspectives pourraient bouleverser l'architecture du projet et également une partie des orientations du PSDEF et entre autre de sa simulation financière.</p>

	<p>L'allongement scolaire de 6 à 9 ans, l'introduction de l'enseignement fondamental et la refonte des programmes de l'enseignement fondamental auront un impact sur la mission, les profils de poste et l'organisation de la DGBP et ses départements (BEPEB – BEPES). Le réaménagement des locaux et du personnel du BEPEB et du BEPES doit s'accompagner d'une réflexion sur l'organigramme et l'organisation interne des départements. La réhabilitation offre la possibilité de réorganiser les locaux d'une manière plus optimale et de garantir un meilleur fonctionnement des départements (y compris l'approvisionnement et l'autonomie en énergie).</p> <p>La direction du projet pense que la réhabilitation des infrastructures pourrait idéalement s'inscrire dans un cadre plus large et surtout plus global d'appui institutionnel et organisationnel soit à la DGBP ou du moins du BEPEB/BEPES, soit au minimum être précédée par une réflexion sur l'organigramme de la DGBP et ses services (BEPEB/S en particulier) et qu'on peut notamment appuyer l'atelier media pour l'accompagnement des formations, l'archivage et la gestion de l'information, la sécurisation énergétique et éventuellement le regroupement des services sur le même site. L'idée a été reconnue pertinente, car elle permet une vision globale institutionnelle de la DGBP.</p> <p>En ce qui concerne la réflexion sur l'organigramme, il a été convenu que la tâche revient au Ministère, notamment la DGBP. Il a été précisé que la CTB n'entend pas se substituer au Ministère ou lui enlever cette prérogative d'initiative, mais qu'elle a simplement indiqué sa disposition à contribuer à cette réflexion au côté du Gouvernement. L'idée de la réflexion avait été suggérée uniquement dans la perspective d'une réaffectation du personnel qui pourrait être conséquente à l'introduction de l'enseignement fondamental avec un effet potentiel sur le réaménagement des infrastructures.</p> <p>3 autres difficultés qui se sont présentées sont</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le manque d'une politique/ d'un cadre harmonisé en matière de frais de mission, frais de transport, indemnités techniques, valorisation de l'expertise interne des ministères entre les partenaires au développement, et le manque de politique de la partie Burundaise vis-à-vis des PTFs à ce sujet, contrairement à ce qui se fait dans certains pays. - Le manque de mécanisme/structure de coordination (technique et politique) des différentes initiatives/interventions des PTF (FIE, UNESCO, ...) - La compatibilité de ces préalables avec les échéances officielles programmées (détermination des actions pertinentes et modalités des moyens de réalisation).
<p><i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i></p>	

2.3.2 Exécution budgétaire

Voir annexe Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

2.3.3 Critères de qualité

Attribuer, sur la base des éléments susmentionnés, une note A, B, C ou D ¹⁸ aux critères suivants :

¹⁸

- A : Très bonne performance
- B : Bonne performance

- Efficience : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en outputs de façon économe.
- Efficacité : le degré dans lequel l'output a été réalisé, tel que prévu à la fin de l'année N.
- Durabilité : le degré de probabilité de préserver et/ou de reproduire les outputs de l'intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Critères	Note
Efficienc	C
Efficacit	C
Durabilit	x

C : Performance assortie de problèmes ; des mesures doivent être prises
D : Manque de performance / difficultés majeures : des mesures doivent être prises
Si un critère ne peut pas être évalué (parce que le projet vient tout juste de démarrer, par ex.), attribuer la note X au critère.
Expliquer pour quelle raison le critère n'a pas été évalué.

2.4 Output 2

2.4.1 Analyse des progrès réalisés

Output 2 : 4 centres de formation initiale et continue (filière humanités pédagogiques et formation pédagogique accélérée) et les locaux du BEPEB/S sont réhabilités en tenant compte des principes de bonne gestion environnementale et leur capacité d'accueil correspondent aux projections du PSDEF							
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Progrès année N-1	Progrès année N	Cible année N	Cible finale	Commentaires	
- Les salles de classe des 4 centres sont propres, agréables, claires, bien ventilés et accueillent 40 élèves	66 de 67 salles de classe sont considérées en bon état mais le ratio élèves/classe fait appel à l'action	---	---	---	100 %		
- Les salles de classe des 4 centres sont équipées avec des tableaux, des tableaux d'affichage, des armoires/étagères et du mobilier groupable	46 de 67 salles de classe ont suffisamment de mobilier	---	---	---	100 %-		
- Sanitaire propres avec approvisionnement en eau, dispositif approprié pour le genre et pour les étudiants à besoins spécifiques	Les sanitaires dans les 4 centres sont considérés insuffisants et inadéquat	---	---	---	100 %		
- Alimentation électrique sécurisée	Accès à l'électricité dans les 4 centres mais améliorable	---	---	---	100 %		
- Salle didactique opérationnelle	Pas de salles didactiques	---	---	---	100 %		
- Bibliothèque/Médiathèque accessible et opérationnelle	3 Bibliothèques acceptable mais améliorable	---	---	---	100 %		
État d'avancement des <u>principales</u> activités			État d'avancement :				Commentaires (uniquement si C ou D comme valeur)
			A	B	C	D	
1° Documenter le dispositif actuel des écoles normales, constater les besoins et choisir selon les critères objectifs les 4 écoles qui bénéficieraient de l'appui du projet				x			Activité finalisée
2° Préparer la réhabilitation des 4 centres de formation initiale des enseignants et la réhabilitation des locaux du BEPEB/S					x		4 centres proposées : Bubanza, Gitega, Kanyinya, Makamba.
3° Réhabiliter les 4 centres de formation ciblés et les locaux du BEPEB/S				x			A partir de Q1 2014

4° Elaborer un dispositif des conditions pour faire évoluer progressivement les autres centres dans la réhabilitation de leur établissement pour répondre aux caractéristiques des approches pédagogiques retenues dans la réforme		x			A partir de Q4 2014
Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output : Analyser la dynamique entre les activités et l'atteinte probable de l'output (voir Guide de rapport des résultats).					
<i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles) :</i>	<p>Le pays compte 17 centres de référence potentiels (1 par province). Le projet IFADEM a appuyé 6 centres de référence, et la CTB va en appuyer 4 (voir ci-dessus). Ils restent encore 7 provinces qui n'ont pas reçu un financement externe afin de créer un centre de référence.</p> <p>La généralisation du volet réhabilitation des infrastructures et équipements est très ambitieux car les centres (écoles secondaires à filière pédagogique) sont nombreux. Une réflexion approfondie s'impose du fait que les instituts de formation sont plutôt des filières pédagogiques situées dans des lycées. Il ne s'agit pas des instituts spécialisés.</p>				
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux - Etude diagnostique - Carte des écoles normales - Enquête - Processus de sélection des 4 centres finalisé (avis de non-objection) - Etude de faisabilité BEBEP/S en cours 				
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>	<p>Au niveau infrastructure, le projet FIE cible 4 centres de formation (réhabilitation et réaménagement) et dispose pour cela d'un budget prévisionnel de 1.050.000 EUR.</p> <p>Ce budget est réparti approximativement entre 200.000 EUR pour l'immobilier et 50.000 EUR pour le mobilier par centre. Ces budgets paraissent aujourd'hui peu crédibles au vu de l'augmentation du coût des travaux de construction et également au vu des surfaces à réhabiliter afin d'éviter une réhabilitation partielle des centres.</p> <p>Le budget estimé par centre est de 300,000 EUR correspondant à 1,000 m² environ à réhabiliter auquel il faut ajouter une part de sécurisation énergétique d'environ 50,000 EUR par centre et un coût en mobilier estimé à 100,000 EUR soit un budget total par centre estimé à 450,000 EUR.</p> <p>En plus le projet FIE ne dispose pas d'un budget initial pour la réhabilitation et le réaménagement du service BEPEB/BEPES estimé à 750.000 EUR.</p> <p>Dans le cadre de la sécurisation énergétique des bâtiments, afin de créer deux stations solaires pour assurer l'autonomie énergétique du BEPEB/BEPES, le budget doit également inclure un montant prévisionnel de 80.000 EUR supplémentaire.</p> <p>La réhabilitation du BEBEP/S dépendra du reliquat de la ligne budgétaire A_02_3 après la réhabilitation des 4 centres. Les opportunités d'investir dans la DGBP et le BEPEB/S vont être chiffrées et détaillées. Une décision sera prise par la SMCL. Une partie des moyens des autres résultats pourraient être réalloués pour financer la réhabilitation.</p>				
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>					

2.4.2 Exécution budgétaire

Voir annexe Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

2.4.3 Critères de qualité

Critères	Note
Efficienc	B
Efficacit	C
Durabilit	x

2.5 Output 3¹⁹

2.5.1 Analyse des progrès réalisés

Output 3 : Les manuels, les guides du maître, et les matériels didactiques pour le programme de formation initiale « D7 » sont disponibles et accessibles aux formateurs et aux élèves-maîtres dans toutes les filières « humanités pédagogiques », la formation pédagogiques accélérée » et les écoles d'application.						
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année N-1	Progrès année N	Cible année N	Cible finale	Commentaires
- Programmes des études ciblés validés, disponibles dans les centres de formation, et appliqués	Il n'y pas de programmes des études ciblés dans les centres de formation	---	---	Programmes des études en cours de rédaction	Programmes des études validés, disponibles en nombre suffisant dans les centres de formation, et appliqués	
- Guides du maître des domaines ciblés validés, disponibles dans les centres de formation, et appliqués	Il n'y pas de guides du maître des domaines ciblés dans les centres de formation	---	---	Guides du maître en cours de rédaction	Guides du maître validés, disponibles en nombre suffisant dans les centres de formation, et appliqués	
- Manuels des élèves validés, disponibles dans les centres de formation, et utilisés	Il n'y pas de manuels des élèves des domaines ciblés dans les centres de formation	---	---	Manuels des élèves en cours de rédaction	Manuels des élèves validés, disponibles en nombre suffisant dans les centres de formation, et utilisés	
- Matériels didactiques validés, disponibles dans les centres de formation, et utilisés	Il n'y pas de matériels didactiques des domaines ciblés dans les centres de formation	---	---	---	Matériels didactiques validés, disponibles en nombre suffisant dans les centres de formation, et utilisés	

¹⁹ Si le cadre logique contient plus de 3 outputs, copier-coller le chapitre 2.4 et créer le 2.6 pour l'output 4, le 2.7 pour l'output 5, etc.

- Manuels scolaires, guides du maître, et matériels didactiques disponibles et utilisés dans les écoles d'application	Il n'y pas de supports pédagogiques des domaines dans les écoles d'application	---	---	---	Manuels scolaires, guides du maître, et matériels didactiques disponibles en nombre suffisant et utilisés dans les écoles d'application				
État d'avancement des principales activités					État d'avancement :		Commentaires (uniquement si C ou D comme valeur)		
					A	B		C	D
1° Inventorier et analyser les ressources pédagogiques des 4 centres (y compris les écoles d'application) et compléter les ressources existantes						x			A partir de Q3 2014
2° Concevoir, tester et valider les nouveaux programmes, manuels, guide du maître et autres matériels didactiques, et outils d'accompagnement des enseignants, pour la formation initiale de l'EF						x			Sous toutes réserves
3° Reproduire et diffuser les ressources pédagogiques nouvellement conçues						x			A partir de Q1 2015
4° Elaborer et mettre en œuvre un dispositif pour la gestion des ressources pédagogiques						x			A partir de Q2 2013
Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output : Analyser la dynamique entre les activités et l'atteinte probable de l'output (voir Guide de rapport des résultats).									
Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :			<p>Le résultat 3 du projet FIE vise la conception (et la diffusion) des programmes et les manuels de Math, Kirundi, Français et la Psychopédagogie au niveau des LP2. Afin de répondre aux orientations du PSDEF révisée le projet FIE devra appuyer la conception des programmes du profil D7 pour l'ensemble des 6 domaines et pour les filières préconisées.</p> <p>Le résultat 3 du projet FIE vise également à la diffusion des programmes et les manuels de Math, Kirundi, Français et la Psychopédagogie au niveau des LP2. Afin de répondre aux orientations du PSDEF révisée le projet FIE devra envisager la reproduction et la diffusion des manuels du profil D7 pour l'ensemble des 6 domaines et pour les filières préconisées (prioritairement commencer par le cycle 4 de l'enseignement fondamental ou se référer au curriculum de Fondamental.</p> <p>Etant donné qu'une phase d'expérimentation n'est pratiquement pas possible, il faut prendre toutes les balises scientifiques et politiques nécessaires pour que les programmes et les ressources soient de qualité.</p>						
Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :			<ul style="list-style-type: none"> - Projet de TDR en cours de rédaction pour la conception des référentiels de métier, de compétences, de formation, et de validation/évaluation. Ceci nécessite un accord de principe sur les modalités d'expertise. - Projet de TDR en cours de rédaction pour le renforcement des capacités des cadres et des conseillers pédagogiques chargés de la conception des programmes et les supports pédagogiques de l'enseignement fondamental et le post-fondamental en général et la formation initiale des enseignants de l'enseignement fondamental en particulier Projet de TDR élaboré 						

<p><i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i></p>	<p>Le parcours scolaire souhaité et favorisé pour le plus grand nombre possible d'enfants va de la 1ère à la 9ème année d'un bloc désigné sous l'appellation enseignement fondamental. Pour un ensemble de raisons détaillées dans le PSDEF, cette mutation entraîne une refonte des finalités, des programmes, des modalités d'organisation et d'évaluation en usage dans les classes. Il ne s'agit pas de faire table rase de ce qui a été fait jusqu' aujourd'hui, mais de s'appuyer sur les acquis pour une meilleure cohérence entre la théorie et la pratique et l'amélioration de la prise en compte des réalités du terrain. Une relecture de tous les documents curriculaires est souhaitée en se posant un certain nombre de questions concernant non seulement leur cohérence interne et externe, mais aussi leur pertinence, leur suffisance, leur clarté et leur impact potentiel sur la pratique de classe des enseignants.</p> <p>Avant de concevoir, tester et valider les nouveaux programmes et manuels d'accompagnement il faudra réfléchir sur un/des profil(s) de compétences et un cadre global (unique) pour la formation initiale et continue. En effet, l'activité 4.6 (élaborer des propositions pour une meilleure intégration de la formation initiale et de la formation continue) serait le point de départ. La formation initiale et la formation continue devraient être reliées par un cadre de compétences (profils) global.</p> <p>Dans ce cadre les acteurs doivent bien réfléchir sur l'étendue du projet : est-ce que on s'oriente plutôt au pilotage d'une formation initiale/continue reformulée où à la généralisation (d'une partie) de la formation initiale des enseignant(e)s de l'enseignement fondamental ? Dans tous les cas il faudra s'orienter vers une approche qui met l'apprenant au centre, qui développe l'interactivité et qui renforce remarquablement les compétences de la pratique de la classe pour développer le professionnalisme.</p> <p>De manière générale, si on veut se placer dans la perspective d'une vision globale, la détermination des programmes de formation des élèves dans l'école fondamentale (les profils de sortie) constitue un préalable à une formation pertinente des enseignants. Ceci nécessite la clarification du champ et des modalités d'expertise sur les référentiels avec effet de cadrage sur les profils de formation du secondaire y compris la formation initiale des enseignants.</p>
<p><i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i></p>	

2.5.2 Exécution budgétaire

Voir annexe Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

2.5.3 Critères de qualité

Critères	Note
Effizienz	x
Efficacité	x
Durabilité	x

2.6 Output 4²⁰

2.6.1 Analyse des progrès réalisés

Output 4 : Les ressources humaines nécessaires pour la mise en œuvre de la formation initiale « D7 » et de la formation pédagogique accélérée sont renforcées et compétentes						
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Progrès année N-1	Progrès année N	Cible année N	Cible finale	Commentaires
- Les encadreurs de formateurs impliqués dans le projet sont formés dans les domaines ciblés et ont les compétences identifiées pour former et accompagner des formateurs des enseignants	---	---	---	---	---	
- Les formateurs des enseignants sont formés dans les domaines ciblés et ont les compétences identifiées pour former et accompagner des élèves-maîtres	---	---	---	---	---	
- Les élèves-maîtres formés dans les centres ciblés ont les compétences identifiées pour enseigner dans l'enseignement fondamental	---	---	---	---	---	
- Les titulaires de classe dans les écoles d'application impliqués dans le projet ont les compétences identifiées pour enseigner dans l'enseignement fondamental et accompagner les élèves-maîtres	---	---	---	---	---	
- Les encadreurs de formateurs impliqués dans le projet sont formés dans les domaines ciblés et ont les compétences identifiées pour former et accompagner des formateurs des enseignants	---	---	---	---	---	
État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :				Commentaires (uniquement si C ou D comme valeur)	
	A	B	C	D		
1° Concevoir, tester et valider un dispositif de formation des formateurs des enseignants					Un appui (externe) du projet risque d'être décliné	
2° Organiser des séances d'information des formateurs de formateurs					Sous toutes réserves	
3° Former les formateurs des enseignants					A partir de Q3 2014	
4° Mettre en œuvre un dispositif de validation des compétences acquises lors de la formation					Activité sujette à reformulation Q1 2013	
5° Elaborer une méthode d'insertion des enseignants nouvellement formés par le nouveau système de formation initiale des enseignants qui favorise la transmission et l'application de la pédagogie active					Activité sujette à reformulation en Q1 2013	
6° Elaborer des propositions pour une meilleure intégration de la formation initiale reformulée et de la formation continue					A partir de Q1 2014 (sous toutes réserves)	

²⁰ Si le cadre logique contient plus de 3 outputs, copier-coller le chapitre 2.4 et créer le 2.6 pour l'output 4, le 2.7 pour l'output 5, etc.

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output : Analyser la dynamique entre les activités et l'atteinte probable de l'output (voir Guide de rapport des résultats).					
<i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :</i>			---		
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i>			Il risque d'y avoir des changements de perspectives		
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i>			<p>Il y aura besoin d'un cadre de concertation pour axer la formation initiale sur les programmes cibles à réaliser (voie pertinente vers la professionnalisation et la spécialisation). Le BEPEB en charge des programmes du primaire devra communiquer avec le primaire et avec les Ecoles Normales qui forment les futurs enseignants du fondamental, et qui relèvent du BEPES. Le BEPES en charge des programmes du secondaire devra communiquer avec les établissements d'enseignement secondaire et avec les établissements de formation des futurs enseignants du secondaire (IPA, ENS, Facultés) qui relèvent de l'enseignement supérieur.</p> <p>De manière générale, si on veut se placer dans la perspective d'une vision globale, il sera important d'impliquer les acteurs de l'enseignement supérieur. Les enseignants de l'enseignement supérieur peuvent être sollicités comme expertise nationale dans la conception et l'élaboration des programmes ou l'accompagnement des formateurs des futurs enseignants, ou d'autres champs d'action. Il a été retenu d'associer aussi les acteurs de l'enseignement supérieur dans les ateliers d'information et d'échanges sur les caractéristiques et les implications de la réforme du fondamental</p>		
<i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i>					

2.6.2 Exécution budgétaire

Voir annexe Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

2.6.3 Critères de qualité

Critères	Note
Effcience	X
Efficacité	X
Durabilité	X

3 Thèmes transversaux

3.1 Genre

Le projet envisage des mesures spécifiques liées au « genre », notamment:

- Collaborer activement avec les points focaux genre au Ministère ;
- Renforcer les capacités des enseignants de l'enseignement fondamental par un appui significatif aux élèves des écoles normales ;
- Valoriser le métier d'enseignant(e) de l'école fondamentale : la majorité des enseignants sont des femmes ;
- Prendre en compte les aspects genre pendant l'élaboration d'un statut des enseignant(e)s de l'enseignement de base, les propositions de procédures et les instruments d'identification des candidats enseignants ;
- Sélectionner des formateurs de formateurs, formateurs d'enseignants et gestionnaires, tenant compte des objectifs définis dans la loi burundaise qui stipule qu'au moins 30 % des participants devront être du sexe féminin (Accord d'Arusha) ;
- Stimuler la prise de conscience aux aspects de « genre » par leur intégration dans les programmes, les curriculums et les manuels, et pendant les formations (voir les supports pédagogiques et didactiques) ;
- Conscientiser sur les bonnes approches d'égalité des chances entre filles et garçons, les mécanismes pour renforcer la participation des filles à l'éducation de base et les mesures pour diminuer l'abandon des filles par l'intégration de ces aspects dans les programmes de formation des enseignants (enseignement supérieur) et des élèves-maîtres (enseignement secondaire) ;
- Rendre disponibles des toilettes et des dortoirs séparés pour garçons et filles (Output 2) ;
- Assurer une accessibilité des établissements à réhabiliter/construire pour les femmes en toute sécurité ;
- Assurer une accessibilité des établissements à réhabiliter/construire pour les personnes avec besoins spécifiques ;
- Prendre en compte l'accessibilité des écoles (à distance réduite) lors de choix des centres à réhabiliter (réseau locale des écoles primaires et secondaires).

3.2 Environnement

La question de l'environnement sera abordée à deux niveaux dans cette intervention : d'une part, l'introduction de l'environnement comme thème de formation pour les enseignants et formateurs (Output 3 et 4) ; d'autre part, la prise en compte de critères écologiques pour la construction de bâtiments et pour le choix des équipements scolaires (Output 2).

Les actions suivantes sont envisagées :

L'environnement comme thème de formation et d'enseignement :

- Intégration de la prise de conscience aux aspects de l'environnement dans les programmes, les curriculums et les manuels (Output 3) ;
- Intégration des aspects de l'environnement dans les formations (output 4).

L'environnement dans les constructions scolaires (Output 2) :

- Encouragement à l'utilisation des BTC/BTC (briques de terre comprimée/stabilisée), à partir de déchets naturels pour la réhabilitation des 4 centres, afin de réduire l'utilisation des briques de terre cuite, dont la production requiert de la chaleur en grande quantité et d'ainsi réduire la consommation de grandes quantités de bois ;
- Utilisation des matériaux locaux et vérification de la qualité écologique des matériaux utilisés ;
- Promotion de la production locale des matériaux nécessaires aux constructions et équipements scolaires, en ayant recours, autant que possible, aux écoles techniques et professionnels formés dans cette matière ;
- Identification des possibilités et des bonnes pratiques appliquées pour introduire et promouvoir des innovations technologiques comme l'énergie solaire, la récupération d'eau de pluie et la préparation de nourriture évitant au maximum l'utilisation de charbon de bois.

3.3 Autre

3.3.1 VIH / SIDA

Les ministères ayant en charge l'éducation (MEBSEMFPFA et MESRS) sont en train d'élaborer, en collaboration avec l'UNESCO, une politique sectorielle nationale de lutte contre le VIH/SIDA où il est prévu des activités de renforcement de capacités dans le champ de la formation notamment par le biais de la formation initiale des enseignants. Une structure stratégique sera mise en place pour rendre la politique sectorielle nationale opérationnelle à travers un cadre logique qui comporte les volets de prévention, prise en charge, et accompagnement.

Le projet s'inscrit dans cette politique et mènera concrètement les actions suivantes :

- Intégration de la lutte contre le VIH/SIDA dans les programmes, les curricula et manuels à développer ;
- Recherche active d'une synergie avec des interventions d'autres acteurs nationaux et/ou internationaux afin d'organiser des actions de sensibilisation lors de la formation des enseignants, la formation des élèves-maîtres, la formation d'encadrement et la formation des gestionnaires ;
- Mise à disposition des données, des contacts vers lesquels les personnes concernées peuvent se diriger pour avoir des informations/échanges concernant VIH/SIDA ;
- Collaboration active la structure de suivi au niveau des Ministères ayant en charge l'éducation.

3.3.2 Droits de l'Enfant

Par le renforcement des compétences professionnelles des enseignants, le projet envisagera d'améliorer la qualité de l'éducation de base et de préserver ainsi un des droits fondamentaux des enfants : l'accès à une éducation équitable et de qualité.

Une action spécifique à ce niveau est recommandée lors de l'élaboration du statut d'enseignant(e)s notamment par l'inclusion des références aux engagements pris par le

gouvernement dans le cadre du respect des droits des enfants et les conventions et protocoles signés.

3.3.3 Les thèmes transversaux comme critère de suivi et d'évaluation

La prise en compte adéquate des thèmes transversaux sera mentionnée comme élément du suivi et de l'évaluation de l'intervention. Des indicateurs pertinents seront proposés au cours de « étude de base » et des études initiales de l'intervention.

4 Pilotage et apprentissage

4.1 Plan d'action

Formuler, sur la base des données et de l'analyse ci-dessus, des actions (décisions) à prendre. Celles-ci peuvent être d'ordre stratégique et/ou opérationnel.

Plan d'action	Source	Acteur	Date limite
<i>Description de l'action/la décision à prendre.</i>	<i>Le sous-chapitre auquel l'action/la décision se réfère (p. ex., 2.4)</i>	<i>Le responsable de la prise de décision/action</i>	<i>p. ex., Q1, Q2, Q3 ou Q4 de l'année N+1</i>
<ul style="list-style-type: none"> Adoption de la loi sur l'enseignement fondamental 	1.4 Résumé	Conseil des ministres	Q1 2013
<ul style="list-style-type: none"> Communiquer le calendrier de la mise en place de l'Enseignement Fondamental 	1.4 Résumé	MEBSEMFPFA	Q1 2013
<ul style="list-style-type: none"> Préciser les modalités de la valorisation de l'expertise locale au sein du ministère 	1.4 Résumé	CTB (RR)	Q1 2013
Finaliser le projet du cadre logique : <ul style="list-style-type: none"> Projet de cadre logique révisé et validé par la DGBP Distinguer les activités d'ordre général qui ne sont pas nécessairement réalisées par le projet Aperçu des activités à exécuter par le projet par résultat Aperçu des dispositifs et modalités préconisés pour les différents champs d'action Aperçu des indicateurs par résultat Analyse et gestion des risques Calendrier indicatif des différentes actions 	Output 1, 3 et 4	Comité consultatif + UGP	Q1 2013
Identifier les expertises à mobiliser au sein du ministère et les expertises externes souhaitées : <ul style="list-style-type: none"> Identification des ressources humaines à mobiliser au sein du ministère Identification des expertises externes souhaitées Projet de TDR pour les expertises nationales et internationales pour les différents chantiers identifiés Déterminer les modalités de travail 	Output 1, 3 et 4	Comité Consultatif + UGP	Q1 2013

<p>Préparation d'un atelier sur le profil de formation initiale des enseignants de l'enseignement fondamental :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action (objectif, participants, programme, résultats attendus, ...) • Budget détaillé • Rapport final 	Output 1 et 3	Comité Consultatif + UGP	Après l'adoption de la loi sur l'EF
<p>Mettre en place le dispositif d'appui à la refonte des curricula et programmes de la formation initiale</p>	Output 3	DGBP + Comité Consultatif + UGP	Après l'adoption de la loi sur l'EF
<p>Initier une réflexion sur le profil de formation de l'enseignement secondaire (impact du fondamental sur l'organisation et les programmes des sections secondaires)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action (objectif, participants, programme, résultats attendus, ...) • Budget détaillé • Rapport final 	Output 1, 3 et 4	DGBP	Après l'adoption de la loi sur l'EF
<p>Initier une réflexion sur le profil de l'enseignant du niveau 9 de l'enseignement fondamental</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action (objectif, participants, programme, résultats attendus, ...) • Budget détaillé • Rapport final 	Output 1, 3 et 4	DGBP	Après l'adoption de la loi sur l'EF
<p>Une investigation dans les domaines de l'entrepreneuriat et les arts</p>	Output 3	DGBP	Q1 2013
<p>Initier une réflexion sur l'organigramme de la DGBP (BEPEB/S) etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Texte détaillant la politique à suivre • Projet de proposition de renforcement des capacités (média, archivage et gestion) • Projet de proposition de réhabilitation/construction et structuration/localisation de la DGBP et ses services. 	Output 1 et 2	DGBP	Q1 2013

Valider les options proposées, la planification révisée et les modalités d'exécution auprès de la SCL	DTF	UGP	Q1 2013
Programmer la coordination avec d'autres intervenants dans le domaine de l'éducation		SP	Q1 2013

4.2 Enseignements tirés

Tirer les enseignements importants de l'expérience de l'intervention. Les enseignements tirés sont de nouveaux savoirs qui doivent demeurer dans la mémoire institutionnelle de la CTB et des partenaires. Ils peuvent être tirés d'activités, d'outputs, de l'outcome (ou d'une combinaison de niveaux ou de tout autre aspect de l'intervention et de son contexte).

Enseignements tirés	Public cible
Description de l'enseignement tiré.	Le public potentiellement intéressé par l'enseignement tiré. (Projet, Représentation, département du siège de la CTB, département du partenaire...).
Pas (encore) applicable	

5 Annexes

5.1 Cadre logique d'origine

5.2 Cadre logique mis à jour

5.3 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Oui (projet de cadre logiques pas encore validé)
Rapport de <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Non
Planning de l'EMP	Q3 2014
Planning de l'évaluation finale	Q1 2016
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	25-30 mars 2012 (EST : W. Braeken et D. Di Vozzo)

5.4 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

5.5 Ressources

5.6 Décisions prises par la SMCL et suivi

SMCL 1 : Décision à prendre					Action		Suivi		
Décision à prendre	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
Approbation du Règlement d'Ordre Intérieure		9 mai 2012	CS	SMCL				Fait	
Approbation rapport annuel 2011		9 mai 2012	DTF 5.2.1.1	SMCL				Fait	
Approbation planification		9 mai 2012	DTF	SMCL				Fait	
Révision planification opérationnelle et financière Q4 2012 - 2016		9 mai 2012	Présentation SMCL_1	UGP					
Approbation réallocation budgétaire Z_02_04		9 mai 2012	Présentation SMCL_1	UGP			Q1 2014		
Etude et évaluation du coût réhabilitation BEPES		9 mai 2012	Présentation SMCL_1	UGP ATI	Estimation Etude		Q1 2013 Q3 2013	En cours	
Audit financier Q3 2013 et Q1 2015 BEPES		9 mai 2012	Présentation SMCL_1	UGP				Fait	
Constitution d'un comité Consultatif		9 mai 2012	Présentation SMCL_1	UGP DGBP				Fait	

SMCL 2 : Décision à prendre					Action		Suivi		
Décision à prendre	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
Associer le secrétaire permanent à la SMCL et modifier le ROI à cet effet.		17 octobre 2012	Présentation SMCL_2	UGP				Fait *	
Approbation planification opérationnelle et financières Q4 2012		17 octobre 2012	DTF	SMCL				Fait	
Limiter le champ d'intervention principal du projet FIE à la formation initiale des enseignants de de la 1ère année à la 8ème année de l'enseignement fondamental		17 octobre 2012	Présentation SMCL_2	SMCL				Fait	
Garder le nom actuel du projet		17 octobre 2012	Présentation SMCL_2	SMCL				Fait	
Avis de non-objection sur des travaux de réhabilitation, de construction et réaménagement dans des écoles secondaires normales sous convention		17 octobre 2012	Présentation SMCL_2	SMCL				Fait	

* Le projet FIE est dans l'attente de la lettre de nomination officielle, signée par le ministre